

SUIVI CONFUSION SEXUELLE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES

1^{ère} génération d'eudémis

Les comptages de glomérules en fin de 1^{ère} génération ont eu lieu les semaines 21 et 22, les résultats obtenus nous permettent le constat suivant, afin de piloter la gestion de la lutte par confusion sexuelle mise en place sur les différents secteurs et parcelles.

Un tableau récapitulatif se trouve au verso de cette note.

Dans les secteurs confusés, on observe une différence importante de dégâts entre les parcelles témoins non confusées et les parcelles témoins confusées.

Secteur Agly



Les observations réalisées sur les parcelles de références pour chaque ilots confusés montrent qu'à ce stade, la génération d'eudémis est globalement bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles situations et zones de fortes infestations.

Secteur Aspres (Terrats/Fourques/Trouillas)



Les observations réalisées sur les parcelles de références montrent, à ce stade de développement de la génération, que l'infestation est maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Il faut être vigilant sur certaines parcelles qui ont quelques glomérules en cette fin de 1^{ère} génération mais toujours sans dépasser le seuil d'intervention (10 glomérules pour 100 grappes). Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier toute évolution de l'infestation et d'éventuelles situations d'interventions nécessaires.

Secteur Aspres (Pollestres/Ponteilla-Nyls/Bages)



Les observations réalisées sur les parcelles de références montrent, à ce stade d'évolution de la génération, que l'infestation est relativement bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Il faut toutefois être vigilant sur les parcelles N6 de la commune de Nyls, B8 de la commune de Ponteilla où les résultats ont légèrement dépassé le seuil d'intervention lors de la 1^{ère} notation (10 glomérules pour 100 grappes). Il est à noter que l'on observe une forte attaque sur les parcelles non confusées (surlignées en vert dans le tableau). Il est impératif de continuer à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles évolutions des situations.

Secteur Littoral (Canet en Roussillon)



Les observations réalisées sur les parcelles de références pour chaque ilots confusés montrent qu'à ce stade, la génération d'eudémis est relativement bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Attention aux parcelles LI7 et LI5 qui sont proches du seuil d'intervention (10 glomérules pour 100 grappes). Il est à noter que l'on observe une forte attaque sur les parcelles non confusées (surlignées en vert dans le tableau). Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles situations et zones de fortes infestations.

Directeur de publication, Fabienne BONET

Collaboration et secrétariat de rédaction, Laure BERARD-DELAY

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation des auteurs.

Responsables de rubriques, Christelle ALENGRY, Marc GUISETT

Édition Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales.

Rappel : Les conseils phytosanitaires font notamment référence au dernier **Bulletin de Santé du Végétal (BSV*) n°11 du 31 mai 2022**. Respecter les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur concernant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Guide des Vignobles Rhône Méditerranée viticulture raisonnée et biologique 2022 - 2023, paru le 1^{er} mars 2022 et remis par la Chambre d'Agriculture) à savoir les autorisations de mise en marché, les conditions d'emploi (voir étiquettes, fiches de sécurité de chaque spécialité commerciale), le stockage des produits, règles d'hygiène, de protection et de sécurité (utiliser les protections individuelles adaptées), les conditions de mélange, les phrases de risque, la protection des pollinisateurs, les précautions lors du traitement (les ZNT, les DAR, les délais de rentrée dans les parcelles, les conditions météorologiques), conditions de remplissage, rinçage et lavage du pulvérisateur.

Nos engagements qualité et le BSV sont disponibles sur notre site internet.

La Chambre d'Agriculture Pyrénées-Orientales est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-site porté par l'APCA.



Secteur	Code Parcelle	Commune	Lieu-dit	Observations des glomérules Semaine 21	Observations des glomérules Semaine 22
AGLY	E8	Estagel	Lo Pla	2%	2%
	<i>LT9</i>	<i>Latour de France</i>	<i>Pla de la berne</i>	<i>6%</i>	<i>2%</i>
	M2	Montner	Los escanals	0%	0%
	M4	Montner	Les 4 chemins	0%	0%
	MF12	Tautavel	Mas de las Fredes	0%	0%
	SR5	Maury	St Roch	0%	0%
ASPRES	F1	Fourques	Mas d'en Baptiste		0%
	F2	Fourques	Mas d'en Baptiste		0%
	F3	Fourques	La Clava		2%
	<i>F4</i>	<i>Fourques</i>	<i>Le prat</i>		<i>8%</i>
	P1	Fourques	Prats		6%
	P2	Fourques	Prats		4%
	TE1	Terrats	Les garrigues		4%
	TE2	Trouillas	Plas d'amont		2%
	TE3	Trouillas	Plas d'amont		2%
	TE4	Trouillas	Plas d'amont		0%
	<i>TE5</i>	<i>Trouillas</i>	<i>Plas d'amont</i>		<i>8%</i>
	TR1	Trouillas	La creouette		0%
	TR2	Trouillas	Poux de negout		0%
	B8	Ponteilla		10%	2%
	C5	Canohès	Manserres	2%	0%
	<i>CIP2</i>	<i>Cimetière Ponteilla</i>	<i>Robau</i>	<i>26%</i>	<i>4%</i>
	<i>COP1</i>	<i>Coop Ponteilla</i>	<i>Les deu Aiminades</i>	<i>98%</i>	<i>92%</i>
	N6	Nyls	Bigne del Maurou	14%	6%
	N7	Nyls	Bigne del Maurou	2%	0%
P4	Llupia	Vigyer de la Capella	2%	4%	
<i>PO3</i>	<i>Pollestres</i>	<i>Les serres</i>	<i>2%</i>	<i>0%</i>	
PLAINE NORD TECH LITTORAL	<i>LI1</i>	<i>Canet en Roussillon</i>	<i>Als aboradors est</i>	<i>32%</i>	<i>80%</i>
	LI2	Canet en Roussillon	Las pourtes	0%	2%
	LI3	Canet en Roussillon	Mas Durand nord	0%	0%
	<i>LI4</i>	<i>Canet en Roussillon</i>	<i>La sobilane est</i>	<i>28%</i>	<i>12%</i>
	LI5	Canet en Roussillon	Mas conte est	0%	4%
	LI6	Canet en Roussillon	la sobilane ouest	0%	0%
	LI7	Canet en Roussillon	Mas Conte ouest	0%	8%

 Parcelles non confusées

Glomérule d'eudémis →

